

2010/2475 - Gratuités totales ou partielles de frais de locations de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : Club Alpin Français de Lyon - Association CALA - Association Le Théâtre de Lune - Association Piano à Lyon - Société de Musique de Chambre de Lyon/Association des Festivals - Collectif Artistique La Scène Déménagement - Association Donner la main, don de soi - Association Spitak - Club Inner Wheel Lyon-Parc - Compagnie des Zonzons/Theâtre le Guignol de Lyon - Collège Fénelon - Association Lyon Médical Rock - Ecole Saint-Pothin Ozanam - Compagnie la Récré et Compagnie - Association Les Cocottes de Saint-Just - Association Théâtrale de Recherche et d'Expression - Compagnie Danse Actuelle - Collège Charles de Foucauld - Région Rhône-Alpes - Centre de la Voix Rhône-Alpes - Association La P'Tite Boîte à Musique - Club de Saint-Rambert - Collège Vendôme - Montant total des exonérations : 43 392,25 € HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 07/06/2010, p. 1331)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)